

À cause de la concurrence en provenance des pays en voie de développement et de certains pays de l'Est spécialisés dans l'exportation à prix peu élevé, l'industrie de la Communauté européenne a été obligée de se tourner vers des produits à haute valeur ajoutée et de se diversifier. Comparée à celle des États-Unis et du Japon, elle est encore en tête dans les secteurs suivants : laine (plus de 60 % de la production de la triade), soie (44 %), lin (89 %), tricots (39 %) et les tapis (36 %).

La Communauté européenne est, par ailleurs, le plus important exportateur dans l'industrie du textile avec plus de 60 % du total des exportations de la triade. D'un autre côté, elle importe presque autant que les États-Unis. Alors que ses exportations sont dirigées vers les pays industrialisés, elle importe principalement de pays nouvellement industrialisés.

L'augmentation de la valeur des importations ne reflète par contre pas leurs effets négatifs sur l'industrie européenne. En 1987, on a constaté que les prix des produits importés en provenance des pays en voie de développement ou des pays du Comecon étaient de 20 % à 50 % inférieurs à ceux du commerce intracommunautaire. Quant aux prix à l'importation en provenance des pays en voie de développement et des pays de l'Est à l'intérieur de l'Accord Multifibres, ils étaient, en ce qui concerne les fibres, 30 à 78 % des prix pratiqués à l'intérieur de la Communauté; en ce qui concerne les tissus, 53 %; et les tricots et vêtements crochétés, 57 %.

Bien que les taux d'emploi soient presque stagnants, le nombre total d'établissements est constamment à la hausse, démontrant ainsi une fragmentation de plus en plus grande de la production, fragmentation découlant de la spécialisation et de la diversification.

Tout comme au Canada, à la suite des innovations techniques des années 70, l'industrie du textile exige des capitaux de plus en plus importants, ce qui s'explique par le fait qu'elle a recours à la technologie informatique pour augmenter son efficacité et sa productivité, facteurs essentiels au maintien d'une position intéressante dans un marché concurrentiel.

À long terme, sa stabilité continuera à dépendre des tendances de l'importation puisque la demande interne devrait rester relativement stable. Les importations tombent actuellement sous la réglementation de l'Accord Multifibres, ce qui n'exclut malheureusement pas la possibilité de variations importantes à court terme. Par ailleurs, compte tenu de ses énormes investissements et de ses efforts de productivité, l'industrie